



CONSEIL MUNICIPAL

(sans public)

Mercredi 27 mai 2020 à 18h30
à la salle des fêtes Michel Dumoulin.

Ordre du jour :

Installation du Conseil Municipal

1. Election du Maire
2. Détermination du nombre d'Adjointes au Maire
3. Election des Adjointes
4. Délégations de pouvoir au Maire
5. Constitution des Commissions Municipales
6. Détermination du nombre des membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S.
7. Election de la moitié des membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S.
8. Election des membres de la commission d'appel d'offres
9. Vote des indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux
10. Décisions prises par délégation

De plus, en vertu de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, cette **réunion se tiendra sans public.**